



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 30 novembre 2023

Helmut Lotti chante BOB

Début aujourd'hui de la campagne BOB : « Quand on boit, on ne conduit pas »

« Il ne nous faut qu'un seul BOB », avec ce titre spécialement conçu pour l'occasion, Helmut Lotti relaiera cet hiver le message de la campagne BOB sur les ondes radio et les réseaux sociaux. Les conducteurs belges comptent encore trop souvent le nombre de verres qu'ils peuvent encore boire. Malgré la tendance à la baisse du nombre de tests positifs au cours des dernières campagnes, 1 conducteur sur 4 indique en effet avoir repris le volant, au cours du dernier mois, après avoir probablement trop bu. Jusqu'à la fin du mois de janvier, les contrôles seront renforcés sur les routes.

La carrière internationale de Helmut Lotti a démarré en fanfare avec « Helmut Goes Classic ». Cet album est sorti fin 1995, juste quelques semaines avant la toute première campagne BOB. 28 ans plus tard, c'est un Helmut très enthousiaste et convaincu qui endosse le rôle d'ambassadeur BOB. Avec sa chanson rock « Il ne nous faut qu'un seul BOB » spécialement écrite pour l'occasion, il encourage les conducteurs à ne rien boire du tout quand ils prennent le volant. La chanson fait également l'objet d'un clip vidéo et le refrain sera utilisé pour un spot radio diffusé sur Nostalgie.

« Si je sors et que j'ai absolument envie de boire, je m'assure toujours que quelqu'un me ramène chez moi. Je trouve que l'alcool et la conduite ne vont vraiment pas ensemble. C'est pour cela que j'ai souhaité soutenir la campagne BOB. Et d'ailleurs, je suis heureux d'être moi-même Bob quand c'est nécessaire. Je fais alors plaisir à d'autres personnes ! »

12 accidents par jour dus à l'alcool au volant

Au cours des 9 premiers mois de l'année, on a déploré 3027 accidents dus à l'alcool au volant, soit 12 par jour ou 1 toutes les deux heures. Ce nombre est légèrement inférieur à celui enregistré l'année dernière à la même période. En 2022, on a recensé au total 4091 accidents dans lesquels un conducteur qui avait bu était impliqué.

L'an dernier, 7% des accidents corporels impliquaient un conducteur sous l'influence de l'alcool. Il y a 10 ans, ce nombre atteignait encore 10%. Le pourcentage de conducteurs testés après un accident a également augmenté au cours de cette période puisqu'il est passé de 59 à 82%. Le principe selon lequel quiconque est impliqué dans un accident doit souffler est donc toujours une réalité sur le terrain.

Le conducteur belge continue trop souvent de compter ses consommations

Dans notre pays, la limite d'alcool légale est fixée à 0,5 ‰. Pour bon nombre de personnes, il est difficile d'évaluer le nombre de verres que l'on peut boire avant d'atteindre cette limite.

Par ailleurs, l'assimilation de l'alcool diffère grandement d'une personne à une autre et repose sur plein de facteurs tels que la fatigue et le stress.

Pourtant, trop de conducteurs belges font des spéculations et comptent s'ils sont en dessous ou non du seuil autorisé. Selon une enquête menée dans 22 pays européens (ESRA), 23% des conducteurs belges ont conduit une voiture le mois dernier avec une alcoolémie supérieure à la limite autorisée. Seul le Luxembourg nous devance au classement des pires élèves européens en la matière.

Campagne « Quand on boit, on ne conduit pas »

Il est toujours préférable de ne pas boire quand on prend le volant, non seulement pour se protéger soi-même, mais aussi pour protéger les autres usagers. Le message "Quand on boit, on ne conduit pas" est au centre de la nouvelle affiche de cette campagne de fin d'année. Ce message sera encore renforcé en Wallonie et en Flandre sur les panneaux à message variable sur les autoroutes.



Nouvelles collaborations avec les centres d'examen

L'institut Vias, les Brasseurs belges et Assuralia, se réjouissent de nouvelles collaborations qui permettront de diffuser le message non seulement pendant la période de la campagne, mais aussi tout au long de l'année.

Ainsi, grâce à une collaboration avec ACT à Bruxelles, avec AIBV et Autosécurité du côté wallon et avec le Goca en Flandre, BOB aura une place de prédilection dans les centres d'examen. Les candidats qui viennent passer leur examen verront automatiquement le message de la campagne.

Dans les supermarchés Carrefour, le rayon des boissons sans alcool portera le logo BOB. Le photomaton BOB sera également présent sur le marché de Noël de Bruxelles entre le 18 et le 22 décembre.

Annelies Verlinden, Ministre de l'Intérieur : « *Au cours de la campagne 2022-2023, 428.000 conducteurs ont été contrôlés. 1,80% d'entre eux ont subi un alcootest positif. Il y a donc eu beaucoup plus de contrôles que les années précédentes et moins de conducteurs positifs.*

Je sais que les services de police feront tout leur possible pour maintenir une présence visible et renforcer les contrôles, en ciblant évidemment les conducteurs récalcitrants. De nombreux événements sont organisés en cette période de fin d'année et ils requièrent également une attention particulière en termes de sécurité. Nous tenons donc à remercier à l'avance les services de police pour les nombreux efforts qu'ils déploieront afin d'assurer une fin d'année la plus sûre possible, et pas seulement sur les routes ».

Georges Gilkinet, Ministre de la Mobilité : « *À l'approche des fêtes de fin d'année, la campagne BOB reste plus qu'indispensable. Car l'alcool est l'un des plus grands tueurs sur nos routes. Pour être efficaces face à ce fléau, nous devons à la fois sensibiliser les automobilistes et être en mesure de sanctionner ceux qui adoptent des comportements irresponsables. Ce sont les deux facettes de la campagne BOB, qui démarre aujourd'hui. Et c'est pourquoi nous avons, depuis le début de la législature, à la fois renforcé les contrôles et diminué le taux d'alcool à partir duquel le retrait immédiat du permis devient automatique. Pour que nos réveillons restent des moments de fête et de joie, il faut les vivre en toute sécurité, y compris sur la route. Et pour ça, tous les Belges ont un rôle à jouer ! Nous pouvons toutes et tous être BOB, en veillant à ce que tous ceux que l'on aime rentrent en sécurité. »*

Hein Lannoy, CEO d'Assuralia: « *Cet hiver, cela fait 20 ans qu'Assuralia participe à la campagne BOB. Vu les statistiques d'accidents, la nécessité de sensibiliser régulièrement tous les conducteurs par des messages de prévention et par des contrôles reste plus que d'actualité. Que les compagnies d'assurances appuient une belle campagne comme BOB ne doit étonner personne, puisque la prévention fait vraiment partie de l'ADN de l'assurance ».*

Krishan Maudgal, directeur des Brasseurs Belges: " *Comme depuis 28 ans, les brasseurs belges prennent à nouveau leurs responsabilités. Cette année encore, l'approche reste la même : l'alcool et la conduite ne font pas bon ménage. Un message qui se reflète aussi explicitement dans la nouvelle chanson de la campagne. Avec l'offre croissante de bières sans alcool en Belgique, les brasseurs souhaitent également offrir à BOB une alternative de qualité et de goût* ».

Le matériel de la campagne peut être téléchargé à partir du lien suivant :

<https://www.dropbox.com/scl/fo/3qtd3wsdecar5prwq8kht/h?rlkey=m8vcz914zcv7th22zxaq5obl5&dl=0>



Personnes de contact :

Benoit Godart, porte-parole institut Vias : 0476/24.67.20

Peter Wiels, porte-parole Assuralia : 0496/93.85.26

Krishan Maudgal, Directeur Brasseurs belges: 0475/98.22.02.

Police Fédérale, service presse: 0477/50.18.01.